

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du 29 septembre 2022
Séance du 6 octobre 2022

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS
=====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : Mme. DESORT Betty (pouvoir à PARNETZKI Claudine), M. DOGIMONT Frédéric (pouvoir à Mme MARGONELLI Catherine), M. IDLHAJ Hamed (pouvoir à POULAIN Ophélie).

OBJET : Frais d'inscription de l'école de musique

A compter de septembre 2022, les tarifs de l'école municipale de musique sont fixés comme suit :

	Nouveaux Gratuit la 1 ^{ère} année (hors piano et guitare)	Waziérois	Extérieurs
Tarif instrument et formation musicale			
1 inscription	Gratuit	50 €	80 €
2 inscriptions	Gratuit	80 €	130 €
3 inscriptions et plus	Gratuit	105 €	180 €
Tarif activité spécifique			
Eveil musical	Gratuit	Gratuit	30 €
Atelier ou Ensemble	Gratuit	Gratuit	30 €
Chorale	Gratuit	Gratuit	30 €

Gratuité des frais d'inscription pour les musiciens de l'Harmonie Municipale et de la chorale.
Inscription gratuite la 1^{ère} année pour les waziérois.

Vote : Adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme
Le Maire,
Laurent DESMONS

